

## Suppression de la redevance audiovisuelle Conséquences « du Global au Local »

Ce jeudi 4 août le Parlement a adopté de façon définitive la loi de finances rectificative qui consacre la suppression de la redevance audiovisuelle (Contribution à l'Audiovisuel Public) dès l'exercice 2022.

*Solidaires Finances Publiques* a une préoccupation citoyenne liée à cette suppression, bien évidemment. Mais nous mesurons aussi les conséquences pour les personnels du POLRE de Toulouse et, au-delà, de nombre de services de la DRFiP 31 qui vont connaître, au moins à ce titre, des dizaines de suppressions de postes en 2023.

C'est cela que nous voulons aborder en quelques lignes dès le jour du vote de cette loi. Pourquoi aussi vite ? Simplement parce que, contrairement à d'autres missions, celle de la CAP entraînera une "cessation immédiate d'activité", ou presque...

Nous avons trois préoccupations majeures et locales liées à ce vote :

- le devenir des personnels du POLRE
- le volume d'emplois au-delà de la suppression inéluctable des postes du POLRE
- le devenir des agent-es de la TTA-CAS qui se retrouveront seul-es dans le bâtiment des Carmes

## Au plan Global : quelques réflexions syndicales de fond

### Extrait du communiqué de presse de *Solidaires Finances Publiques* national

"... La suppression de la contribution à l'audiovisuel public et son remplacement par une subvention soulèvent le problème du financement pérenne et de l'indépendance de l'audiovisuel public face aux pouvoirs politiques. Il est absolument indispensable d'avoir une ressource affectée à ce service public indépendant. Le Gouvernement met en avant le soutien du pouvoir d'achat de près de 23 millions de foyers pour justifier cette suppression. En réalité, ce gain s'élèverait à 38 centimes par jour, par foyer, en métropole (cf les publications du Syndicat National des Journalistes). Une nouvelle fois, c'est « une fraction » de la TVA (près de 3,7 milliards d'euros) qui est affectée à son financement. Les questions sur sa pérennité et son montant demeurent, tout autant que celles sur "l'envie sous-jacente" d'une privatisation du service public de l'audiovisuel..."

### Extrait d'une Tribune de l'intersyndicale de l'audiovisuel public (dont le SNJ Solidaires), et des organisations professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel (Le Monde du 18 juillet 2022)

"... Aujourd'hui, au-delà de nos différences, nous, salarié-es, journalistes, autrices et auteurs, réalisatrices et réalisateurs, responsables de structures de production et de diffusion refusons, que le nécessaire débat sur l'audiovisuel public et son financement soit confisqué et escamoté au détour d'un projet de loi de finances rectificatif au coeur de l'été et au profit d'un tour de passe-passe budgétaire.

**Il n'est pas raisonnable d'improviser ni de préempter l'avenir du service public de l'audiovisuel sans qu'une réflexion approfondie n'existe, sans que les forces vives de ce pays, sans que les parlementaires, n'aient le temps de participer à une réelle concertation et à un débat commun.**

- Un débat qui porte sur les missions de service public, le besoin de conforter et de développer les oeuvres et programmes que nous concevons, fabriquons et diffusons pour et sur nos services publics.
- Un débat qui porte sur l'indépendance et sur les enjeux de diversité culturelle et d'information.
- Un débat qui porte sur la démocratie et le rôle que doit jouer en sa faveur l'audiovisuel public et tout l'écosystème dont nous sommes les actrices et acteurs.
- Un débat qui porte sur un financement public, qui garantisse la justice fiscale et un rendement dynamique.

**Nous exigeons ce vaste débat public à la rentrée de septembre, plutôt qu'un passage en force en plein mois d'août. Un débat public, citoyen, essentiel, républicain... »**



# Au plan Local : de multiples inquiétudes

## En premier lieu le sort réservé aux personnels du POLRE

Le gros problème avec la CAP est que sa suppression, dès 2022, entraîne de facto la suppression dès le 1er septembre des postes de gestion des radiotechniciens (1 B et 4 C actuellement) et à très court terme, au maximum la fin de l'année, tous les autres postes de gestion/contrôle et d'encadrement. La question est donc de savoir comment la direction va gérer les personnels. Le DRFiP les a déjà rencontrés pour leur dire, comme à chaque restructuration d'un service, qu'ils ne s'inquiètent pas, ils auront le poste qu'ils veulent.

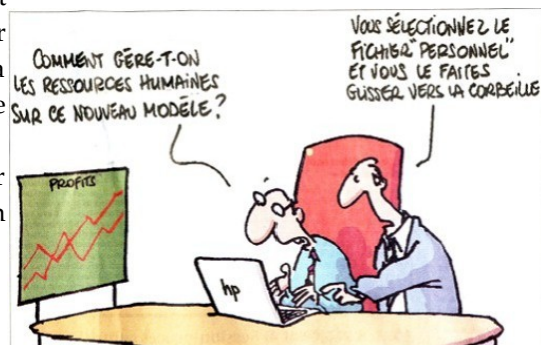
Certains agent-es ont déjà "anticipé" en demandant leur mutation au 1er septembre 2022 et 4 d'entre eux l'ont obtenue, dont 2 ont une installation différée au 1er janvier 2023.

Reste donc à redéployer à l'automne pour les "radiotechniciens" et le 1er janvier pour tous les agents du POLRE qui restent. Le DRFiP peut s'avancer assez tranquillement tellement le niveau de vacances

d'emplois dans tous les services est élevé. Il nous dit cependant que les services de Place Occitane sont la cible préférentielle. Sauf que, dans la longue liste des vacances d'emplois partout, la direction doit veiller à trois choses :

- maintenir un niveau équitable de traitement entre tous les personnels et particulièrement au regard de celles et ceux qui n'auraient pas pu obtenir un poste au 1er septembre 2022, malgré leur ancienneté ;
- faire le "mouvement" des personnels du POLRE avant celui des stagiaires de l'an prochain pour que ces derniers ne viennent pas prendre des postes qu'ils pourraient obtenir (c'est déjà assez insupportable pour tout le monde) ;
- informer et réunir les syndicats comme pour les autres mouvements de mutation.

*Solidaires Finances Publiques 31* a interpellé le DRFiP sur ces questions, nous suivrons ce dossier avec une grande vigilance.



## Ensuite la question des emplois à la DRFiP 31 : attention nouvelle coupe claire

Rappelons que, de triste mémoire, notre direction a subit cette année 96 suppressions de postes et comptait 71 postes vacants au 1er septembre !!! Eh bien 2023 s'annonce vraiment très très mal de ce point de vue.

**D'abord le POLRE**, dont les emplois vont être supprimés budgétairement au 1er janvier 2023. Le Tagerfip (tableau des emplois) indique qu'il y a 18 postes implantés (1 IDIV, 2A, 5B et 10C). Dans les faits il y a 16 emplois réellement occupés (1 IDIV, 2A, 5B et 8C) et, nous l'avons vu 4 agents déjà mutés, soit 12 emplois occupés au total. Le DRFiP nous dit espérer que la DG supprime "seulement" les emplois réellement occupés. Autrement dit, la théorie voudrait qu'il y ait **18 suppressions d'emplois** et la direction espère n'en avoir "que" 12. La belle affaire !!!

**Ensuite il faut lire entre les lignes le rapport sur la réforme du financement de l'audiovisuel public.** Publié en juin dernier il a été mené par l'IGF et l'IGAC (affaires culturelles). Que peut-on y lire avec des conséquences sur les emplois ?

Au détour d'une annexe « Au sein des PCE, environ 160 agents sont affectés au contrôle de la CAP des professionnels, soit un à deux agents par PCE ». D'où sort ce chiffre et quelle est sa crédibilité, mystère. Mais si on le ramène à la Haute-Garonne, cela peut se traduire par **2 à 4 suppressions supplémentaires.**

Au détour d'une autre annexe " *Au moins 1000 ETP participent aux seuls travaux d'assiette communs à la TH et la CAP* " puisqu'il faut rappeler que la TH sera, elle supprimée en 2023... Et plus loin " *un rapport de 2018 estimait qu'une suppression totale de la TH... et de la CAP... entraînerait un gain de 5 900 ETP ainsi décomposés : 1 251 à l'accueil, 1 960 en matière d'assiette, 1 179 de recouvrement, 1018 de contentieux et 491 de gracieux.* ". Une partie à certes déjà été "prélevée", mais la suppression de la TH conduirait, selon le rapport, à **au moins 1 000 suppressions en 2023 et 2024.** Pour la Haute-Garonne, qui représentait en 2022 6% des suppressions totales, cela ferait **60 suppressions de plus.**

**Au final, rien que sur ces missions, on peut cauchemarder perdre 80 emplois en 2023 !!!**

## Enfin, pour la TTA-CAS aux Carmes, quel avenir ?

Ce n'est un secret pour personne que ce bâtiment soit une cible privilégiée de l'administration dans ses "deals immobiliers". Le départ du CPS, puis du POLRE précipiteront-ils celui de la TTA ? Oui aimerait tant dire le DRFiP qui le met au centre de sa stratégie immobilière. Sauf qu'il n'a toujours pas avancé sur l'opération dont il parle depuis des années à Balma. Sauf qu'il n'a plus de place ailleurs pour loger la cinquantaine d'agent-es de la TTA. Alors ce sera pour plus tard sans doute, mais 2024 maximum fait partie des objectifs de la direction.

## A la rentrée, agir avec *Solidaires Finances Publiques 31* et l'intersyndicale

En juin nous avons multiplié les actions et, dans ce cadre, avons rencontré **les nouveaux-Iles parlementaires du 31.** Nous avons proposé aux autres syndicats de les rencontrer ensemble à la rentrée. Et puis, le **29 septembre** une grève interprofessionnelle a été décidée nationalement, *Solidaires Finances Publiques* en sera. Vous aussi n'en doutons pas.

